



Assemblée Générale 2024

ORDRE DU JOUR

**Assemblée générale ordinaire annuelle de l'association Allier Sauvage
Dimanche 14 juillet 2024 à 9h45 au Château de Meauce à Saincaize-Meauce (58)**

1. Rapport du Conseil sur la gestion morale de l'association
2. Rapport du Trésorier sur la situation financière et les comptes de l'exercice 2023
3. Rapport d'activités 2023/2024 et perspectives pour 2025
4. Renouvellement par tiers du Conseil d'Administration
5. Application du régime d'admission et fixation du montant des cotisations 2025
6. Projet "Val d'Allier Nord" :
 - Création d'un consortium scientifique consacré aux agroécosystèmes du val d'Allier Nord.
 - Convention de coopération avec les trois GAL (groupements d'action locale) concernés de l'Allier, du Cher et de la Nièvre, pour une préservation et une mise en valeur du val d'Allier Nord.
 - Candidature à l'appel à projet de l'EPAU pour une "mise en récit de la biodiversité du val d'Allier Nord".
7. Information sur différentes démarches en cours : projet d'inscription Ramsar du val d'Allier Bourbonnais, projet de création d'un Parc Naturel National de zone humide, suites de la démarche lancée par l'Etablissement Public Loire sur le secteur du Veudre,

Cette Assemblée générale sera l'occasion de rencontrer le groupe de S.O.S. Loire Vivante en fin de son voyage estival "Au cœur de l'Allier".

Programme :

- 9h30 accueil au Château de Meauce
- 9h45 réunion en Assemblée générale dans la grande salle du château
- 11h30 visite du Château de Meauce conduite par ses propriétaires, Cédric et Séverine Mignon
- 13h déjeuner sur l'herbe (pique-nique apporté par chaque participant)
- 15h "Big Jump", grand plongeon collectif dans la rivière Allier avec S.O.S. Loire Vivante